

# DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements





82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaao.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande: VALORISATION AGRO BTC (3616)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 20/08/2021

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2021-4548 Rapport autorisé le : 09-SEPT.-2021 09:09 SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

#### Analyses des échantillons :

#### BO21-32710 / BTC prélevé le 18-AOÛT -2021 00:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		20/08/2021			33	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	20/08/2021	*		40.5	%		
Matières Volatiles inter %MB	MOP-126	20/08/2021	*		14.58	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	07/09/2021	*		10.06	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	07/09/2021	*		100.60	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	07/09/2021	*		0.76	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	07/09/2021	*		7.60	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	07/09/2021			13.2	-		
Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	26/08/2021	*		5.0	mg/kg MS		
Mercure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	25/08/2021	*		1.0	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		7876	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021			<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		5.31	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		2.3	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		7.0	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		58.8	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 3

<sup>\*</sup> Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.



# Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

DLE

# **RAPPORT**



82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	dépasser	imale à ne pa pour mise en on agricole #
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		636	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		83682	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		0.08	% sur brute		
Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	26/08/2021	*		5.3	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		0.53	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		235	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		10.2	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		31.7	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		134	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		22889	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/08/2021	*		1705	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
somme des Metox	Calcul	25/08/2021			2432	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	20/08/2021	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	20/08/2021	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	20/08/2021	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	20/08/2021	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	20/08/2021	*	r	0.020	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	20/08/2021	*	r	0.016	mg/kg MS		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	20/08/2021	*	r	0.018	mg/kg MS		

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



#### DLE

# Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements





82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	dépasser	rimale à ne pas pour mise en ion agricole #
Somme 7 PCB	Calcul	20/08/2021		r	0.11	mg/kg MS	8.0	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	20/08/2021	*	r	0.71	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	20/08/2021	*	r	0.37	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	20/08/2021	*	r	0.30	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	Méthode interne : 26-LAB- MOP-511, 26-LAB-MOP- 051 et tableur de calcul des oxydes log-84	24/08/2021	*	r	2.99	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode interne : 26-LAB- MOP-097	20/08/2021	*	r	0.160	% MB		
pН	NF EN 15933	20/08/2021	*	r	8.6	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	20/08/2021			18.6	°C		
Refus	NF EN 16179	23/08/2021			<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	23/08/2021	*		0.0	g		

# Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende : BO: BOUE

> Laure MENJOU Responsable du Laboratoire

> > Analyse des échantillons semaine n° : Sicolté (moyenne des analyses quotidiennes); 40,5%

□ Boue Seine Aval +

∕g∕Boue Réglementaire c) Boue Non Epandable

□ Boue Non-Conforme FNC n° Date: 09/09/21

Visa Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 3 sur 3



## DLE

# Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

# RAPPORT

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 0141195364 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Votre commande: BACTERIO BTC (3619)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) recu(s) le: 16/08/2021

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2021-4170

Rapport autorisé le : 25-AOÛT -2021 16:09

SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

#### Analyses des échantillons :

## BO21-21845 / BTC prélevé le 16-AOÛT -2021 08:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse	Résultat	Unité
Coliformes Thermotolérants	Méthode interne 26-LAB-MOP-103	16/08/2021	Absence	UFC/gMS
Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	16/08/2021	<5.60E+00	NPP/gMS
Semaine prélèvement		16/08/2021	33	-

Observations liées aux résultats :

Matière sèche : 39.9% (N° du rapport d'analyses :LAB-LAP-2021-4031)

Résultats:

- E. Coli = <5.6 NPP/mL

- Coliformes Thermotolérents = absence dans 0.001 mL

Légende :

BO: BOUE

Yves ZARZELLI Responsable du Laboratoire

> Analyse des échantillons semaine n° : 33 Microbiologie:

a Coliformes thermotolérants: PDS /g MS Escherichia Coli: ZS,6 /g MS Date: VISA Laboratoi

VISA Laboratoire

26/08/21

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 1